

NOTES SUR SALÉ

Nous donnons ci-après la traduction de quelques notes manuscrites rapportées de la côte par le fqîh Aḥmed Angaï, qui a accompagné, de Mogador à Tanger, un membre du corps consulaire français, et s'est documenté sur les pays parcourus. Les notes sur Salé et sur Rabat sont les plus précises : nous nous en tiendrons aux premières.

§ 1. — *Noms des marabouts et des saints.*

Sidy Aḥmed ben 'Âchîr, patron¹ de la ville ; Sidy 'Abdallah ben Ḥassoûn ; Sidy 'Abd al-Qâder ben Moûsa ; Sidy 'Abd al-Qâder al-Ḥarrâth ; Sidy Mîmoûn ; Sidy Aḥmed Moufdâl ; Sidy Amr'ît ; Sidy Al-Hâchem aṭ-Ṭâlîb ; Sidy Aḥmed aṭ-Ṭâlîb ; Seyyîda Yâmina Ouahdân ; Sidy Al-Hâchem Ouma'îtoû ; Sidy Hichâm ; Sidy Matqoûb ach-Châchya ; Sidy Lamâm as-Salâouy ; Sidy Al-Khabbâz ; Sidy Bouḥâdja à l'extérieur de la porte de la plage, près des ceps de vigne ; Sidy 'Abd al-Qâder ; Sidy An-Nasroû ; Sidy Bouçandoûq ; un groupe de saints à la porte des sept filles ; Seyyîda Djâmi' l-Anouâr ; Sidy Aza'im ; Sidy Qâcem Ar'lîd ; Sidy' l-Ḥâdj 'Abdallah à la porte Bâb Aḥseîn ; Seyyîda 'Aïcha ; Sidy Maraz ach-Choûq ; Sidy Mouḥammad al-Mar'mâr ; Sidy' l-'Arby as-Saḥrâouy ; Sidy Asamiḥ ; Sidy 'Abdallah al-Qazzâz ; dans le fossé de la porte neuve —

۱. ضامن, littéralement : garant.

Bâb al-djadîd, — dit-on, il y a un nombre incalculable de saints : on n'en compte pas moins d'une centaine qui portent le seul nom d'Alî.

§ 2. — *Noms des saints enterrés hors de la ville.*

Sidy Adîr; Sidy At-Tourky; Sidy Mas'oud; Sidy Moûsa ad-Doukkâly à l'ouest de la ville, où on célèbre un *moûsem* annuel, au milieu d'un grand concours de population des Benî Hasan, des Souhoûl et autres tribus voisines de Salé, qui viennent y faire du commerce, des courses de chevaux et des divertissements variés; Sidy Ben Al-'Abbâs à l'est de la ville, près du vieux Salî; Sidy Bousadra; Sidy Nabî Allah; Sidy Al-Hasan al-'Aidy; Sidy Bou-barakât; Sidy Moulay at-Touhâmy; Sidy Moulay an-Noûba; Seyyîda Ar'nîm.

§ 3. — *Zâouyas.*

Zâouya de Sidy Aḥmed ben 'Aîsa; zâouya de Sidy Aḥmed ben Nâcer; zâouya de Sidy al-R'âzy; zâouya de Sidy Aḥmed at-Tidjâny; zâouya des Derqaoua; zâouya de Moulay 'Abd al-Qâder al-Djilâly.

§ — 4. *Mosquées.*

Deux mosquées de khoṭba : al-masdjid al-a'dham (mosquée principale) et masdjid Sidy Aḥmed Çahby.

§ 5. — *Quartiers.*

Ḥaumat aç-Çaff (quartier de la haie), Ḥaumat Bâb Sabba (quartier de la porte de Sabba), Ḥaumat Zanâta (quartier des Zénètes), Ḥaumat aṭ-Ṭâla' (quartier de la ville haute), Ḥaumat Bâb Aḥseîn (quartier de la porte d'Aḥseîn).

§ 6. — *Portes.*

Bâb Saba' Benât (porte des sept filles); Bâb Sabba; Bâb Fâs (porte de Fès); Bâb al-Khabbâz (porte du boulanger); Bâb al-Djadîd (porte neuve); Bâb Ma'lqa; Bâb ar-rîḥ (porte du vent).

§ 7. — *Bains.*

Ḥammâm bâb Sabba, Ḥammâm as-Souaîqa (du petit marché), Ḥammâm aṭ-Ṭala' (probablement Aṭ-Ṭâla', de la ville haute), Ḥammâm Darb Lama'nîn.

§ 8. — *Visite à un marabout à Salé.*

Le dimanche 9 de Djoumâda I de l'an 1320, nous traversâmes le fleuve de Rabat aux deux Salé¹, dans le but de faire le pèlerinage au pieux marabout Moûlay Moûsa ad-Doukkâly, originaire du Doukkâla. Il y avait une affluence considérable d'Arabes Beni Ḥasan et d'Arabes Souhoûl, voisins de la ville, qui y étaient venus pour célébrer un grand *moûsem* avec les gens de Rabat: Les tentes rondes et les tentes de toutes les dimensions et de toutes les formes s'y pressaient, fichées en terre, et leur nombre dépassait une cinquantaine. Plusieurs de ces fractions avaient leurs chaïkhs qui rendaient la justice parmi elles. Des marchés s'étaient formés, où on vendait de la viande, du rôti, des confiseries, du café et d'autres aliments; de nombreuses confréries religieuses y étaient réunies, 'Aîssaoua, Ḥamâdcha, Guenaoua; les Beni Ḥasan se livraient 'au jeu des chevaux²: ce moûsem dura deux jours et deux nuits.

1. Probablement le vieux et le nouveau Salé, une nouvelle ville ayant été construite, à une époque récente, à côté de l'ancien port.

2. *La'b al-khîl* appelé aussi *la'b al-baroud* (jeu de la poudre): c'est ce que nous avons appelé « fantasia » en Algérie.

Le vendredi précédent avait eu lieu le moûsem de Sidy Hâdj 'Abdallah al-Bayoûry à Rabat, au quartier d'Al-'Aloû. Il y avait là aussi de nombreux adeptes des confréries, tels que 'Aïssaoua, Hâmâdcha, R'âzyîn, Guenaoua, Heddaoua, et autres, car il n'y a pas moins de neuf confréries représentées à Rabat et à Salé : 'Aïssaoua, Hâmâdcha, Djelâla, R'âzyîn; Mokhtâryîn, Kittânyîn, Derqaoua, Tidjânyîn, Qasmyîn, qui, toutes, ont des zâouyas pour se réunir chaque vendredi soir. Plusieurs autres marabouts ont des *moûsem* où se rassemble un nombre incalculable de gens, hommes, femmes et enfants, qui y achètent des sucreries.

Une coutume curieuse que j'ai notée à Salé est que, le jour de la 'Onçora', on dresse une grande meule de paille et quelqu'un monte dessus pour allumer le feu à la partie supérieure : celui qui a le courage d'y monter, m'a-t-on dit, doit être un homme brave et intrépide. A Rabat, j'ai vu les enfants acheter à des ferblantiers juifs des seringues d'étain et asperger d'eau les rues de la ville et les fontaines, et même s'asperger les uns les autres.

§ 9. — *Coutumes du mariage.*

C'est le jeudi qu'a lieu la cérémonie du *raouah*, au cours de laquelle la mariée se rend chez son époux. Le mercredi d'avant, les amis du fiancé ont passé la nuit chez lui ; puis, le lendemain, depuis 2 heures jusqu'au coucher du soleil, ils lui ont donné des cadeaux de noce : c'est le jour de la toilette, qui se fait en musique, tandis que le beau-frère ou le cousin du fiancé, mais en tout cas un parent plus âgé que lui, lui apporte un présent. Les célibataires passent cette nuit à la maison du fiancé, mangeant une soupe, ce

1. Fête agricole, dont la date coïncide avec notre fête de la Saint-Jean.

qui ne se fait pas au jour, et les mets les meilleurs. A minuit, les femmes viennent avec la mariée.

La fête du second jour s'appelle la matinée, *çouboûh*. Les amis du marié mangent le couscous chez lui, puis ils font le *ktâf*¹ et s'occupent des nominations aux divers grades et emplois de la cour du marié, qui est le sultan², pacha, qâdy, mohtaseb, etc., moyennant des sommes d'argent qu'ils réunissent. Le mardi matin s'appelle *Râha* : le marié invite quelques amis intimes et vend les charges de fonctionnaires de sa cour. Ils passent la nuit ensemble et restent ainsi sept jours à manger, boire et s'amuser dans une maison autre que celle du marié et qui se nomme *islâl*³. Le septième jour, appelé *soubou*⁴, ils passent la nuit à la maison du marié, attachent ce dernier et l'empêchent de se rendre chez son épouse. Quelquefois, étant dix, ils apportent chacun dix douros, ce qui fait 100 douros, et disent : « Voici 100 douros : le fiancé ne sortira pas de chez nous à moins de payer autant ». Le père arrive alors et doit payer 100 douros pour qu'on permette à son fils de se rendre chez son épouse. Parfois ils suspendent le marié à une corde sur une poulie ; sa mère ou sa sœur arrive alors, enlève ses *khalkhal* (anneaux de pieds) ou ses bracelets et les leur donne, en payant encore 20 douros en plus, pour qu'ils relâchent le jeune homme.

A la fin du septième jour, ils font une partie de campagne dans un jardin voisin de la ville et y restent jusqu'à ce qu'ils aient dépensé tout l'argent qu'ils ont ainsi récolté. Ils invitent à un festin la famille du fiancé, grands et petits, même son père. Quant à la mariée, elle ne vient qu'en apportant des vêtements pour toute la famille de son

1. Jeu qui consiste à lier les mains du jeune homme derrière son dos pour l'empêcher de se mouvoir.

2. Nous avons signalé déjà des coutumes analogues à Tanger, au Faç et à El-Qçar. Cf. *Archives marocaines*, fasc. I, II et V.

3. « Réception des cadeaux. »

époux, et principalement pour son père et sa mère. Peu de temps après, vingt jours au moins, la famille de la mariée vient la voir, après avoir envoyé demander de ses nouvelles, comme si elle revenait d'un long voyage, car ils ne l'ont pas vue depuis le jour où on l'a conduite au domicile conjugal. Mais ce jour-là, qu'on appelle la paix, *as-salâm*, ils viennent en apportant des cadeaux pour la mariée.
